



***Bilan 2024 de la convention de coopération
2023-2024 relative au dispositif du Pôle-
relais marais atlantiques, de la Manche et
de la mer du Nord***





Sommaire

ACTION 1 : REUNIR, ANALYSER ET RENDRE FACILEMENT DISPONIBLES DES CONNAISSANCES FIABLES SUR LES ZONES HUMIDES DE TYPE ESTUARIENS, MARAIS ET ZONES HUMIDES LITTORALES, ET SUR DES THEMATIQUES TRANSVERSALES IDENTIFIEES (AGRICULTEURS, FORESTIERS, CHASSEURS, PECHEURS, PRODUCTEURS ET/OU GESTIONNAIRES DE DONNEES DE SUIVIS DES MILIEUX HUMIDES)..... 3

1.1 - ANIMER, AMELIORER ET EXPLOITER LE SITE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX DU POLE-RELAIS MARAIS ATLANTIQUES, MANCHE ET MER DU NORD.	3
FREQUENTATION DU SITE INTERNET	3
STATISTIQUES DES RESEAUX SOCIAUX DU POLE-RELAIS MARAIS ATLANTIQUES, MANCHE ET MER DU NORD.	4
LA GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION "ACTEURS-ACTIONS EN MARAIS ATLANTIQUES"	5
1.2 - ALIMENTER LE SITE AVEC DE L'ACTUALITE REGULIERE, DES ILLUSTRATIONS ET DES DOCUMENTS TELECHARGEABLES POUR LE CENTRE DE RESSOURCES "MILIEUX HUMIDES"	5
1.3 - IDENTIFIER ET RASSEMBLER LES ETUDES TECHNIQUES ET AUTRES DOCUMENTS DE CONNAISSANCE SPECIFIQUE AUX ZONES HUMIDES CONCERNEES PAR LE POLE, LES AJOUTER A LA BASE DOCUMENTAIRE OU METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT D'ACCES AVEC LE DETENTEUR DE LA SOURCE.	6
1.4 - ELABORATION ET DIFFUSION DE LETTRES D'INFORMATIONS ET DE BULLETINS THEMATIQUES.	8
1.5 - IDENTIFIER DES PERSONNES ET STRUCTURES RELAIS DE L'INFORMATION SUR LES TERRITOIRES ET DES MAITRES D'OUVRAGES EXISTANTS.....	10

ACTION 2 : INFORMER, SENSIBILISER ET ANIMER DES ACTEURS CONCERNES PAR LA GESTION DES ZONES HUMIDES..... 11

2.1 - CONTRIBUER A L'ANIMATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS CESP "MILIEUX HUMIDES"	11
2.1.1 - OBJECTIF 3 : ACCOMPAGNER LES CHEFS D'EXPLOITATION DANS LA CONCEPTION DE SYSTEMES DE CULTURE ET/OU ELEVAGE COHERENTS AVEC LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET LES MILIEUX HUMIDES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE	11
2.1.2 - OBJECTIF 4 : PILOTAGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT DE DEMARCHES COLLECTIVES DANS LES TERRITOIRES ET LES PROJETS TERRITORIAUX CENTRES SUR LA PRESERVATION DE L'ELEVAGE EXTENSIF EN MILIEUX HUMIDES.	12
2.1.3 - OBJECTIF 17 : FAVORISER LA PRODUCTION ET LA REMONTEE DES DONNEES D'INVENTAIRE ET DE SUIVIS A L'ECHELLE NATIONALE	14
2.1.4 - PERMETTRE AUX PRODUCTEURS ET GESTIONNAIRES DE DONNEES D'INVENTAIRE ET DE SUIVIS DES MILIEUX HUMIDES DE PARTAGER UNE SEMANTIQUE COMMUNE ET DE POUVOIR ECHANGER LEURS DONNEES SANDRE	15
2.2 - PRESENTATION DES TRAVAUX DES POLES-RELAIS, DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU CENTRE DE RESSOURCES "MILIEUX HUMIDES" DE L'OFB	16
2.2.1 INTERVENTIONS / PRESENCE LORS DE SEMINAIRES, ASSISES, CONFERENCES.....	16
2.2.2 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS POUR LA REALISATION D' ACTIONS EUROPEENNES, NATIONALES ET LOCALES (RELAIS VERS LES PERSONNES RESSOURCES, VERS LES RESSOURCES EXISTANTES UTILES, ...)	18
2.3 - CONTRIBUTION DES POLES-RELAIS AUX TRAVAUX DES ARB, DREAL, DR OFB.....	19

ACTION 3 : COORDONNER LES ACTIONS DES POLES-RELAIS ZONES HUMIDES ENTRE EUX ET AVEC D'AUTRES ACTEURS 21

3.1 - PARTICIPATION ET PREPARATION D'INSTANCE DE GOUVERNANCE NATIONALE & REFLEXION ET MISE EN ŒUVRE D'OUTILS COMMUNS ENTRE POLES-RELAIS.....	21
--	----

INTRODUCTION

Le Forum des Marais Atlantiques, facilitateur de dialogue entre les utilisateurs des zones humides, conseille et accompagne les collectivités.

Le Forum des Marais Atlantiques est avant tout au service des différents acteurs engagés dans la vie active des zones humides.

Ses objectifs sont :

- mettre en relation constructive les différents niveaux d'acteurs,
- rendre compte de la spécificité des marais atlantiques dans les politiques nationales et européennes,
- organiser et d'enrichir un espace de partage des savoirs par :
 - un centre interrégional de ressources documentaires ;
 - des synthèses des acquis scientifiques et techniques ;
 - la valorisation des expériences et initiatives concluantes ;
 - l'organisation et la diffusion des données relatives à la spécificité, à la gestion, aux qualités des différents marais de la façade atlantique ;
- animer des sessions d'information et de formation sur les aspects techniques, juridiques, fonctionnels des marais,
- favoriser l'émergence de réseaux techniques et de réseaux de savoir-faire, notamment par le développement des compétences SIG (Systèmes d'Informations Géographiques) et l'élaboration de langages communs,
- développer, à la demande des acteurs de terrain, des missions de concertation nécessaires à l'aboutissement de projets complexes et pluri-acteurs au sein des marais de la façade atlantique,
- faciliter la prise en compte du plan national d'actions en faveur des zones humides par les acteurs locaux.

Depuis l'instauration de ce plan et la création des « Pôles-relais » nationaux, le Forum des Marais Atlantiques est reconnu comme un opérateur contribuant à la mise en œuvre de la politique nationale sur les zones humides et participe à la réalisation de ses objectifs.

Depuis de nombreux plans nationaux d'actions en faveur des zones humides (PNAZH) se sont succédés. Aujourd'hui, le 4ème PNAZH est lancé. Il s'agit de prolonger la dynamique engagée par le préfet Bernard en 1994 (Les zones humides - rapport d'évaluation) et de continuer à nous mobiliser pour préserver ces milieux, leur biodiversité, ce patrimoine naturel menacé par les activités humaines et les changements globaux, et dont la préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

Il s'agit de poursuivre un programme d'actions spécifique sur ces milieux, concernés par de nombreuses politiques (eau, biodiversité mais aussi urbanisme, risques naturels et paysages), de disposer rapidement d'une vision globale de leur situation et de mettre au point une véritable stratégie de préservation et de reconquête, que ce soit en métropole ou dans les outre-mer, et qui associe l'ensemble des acteurs mobilisés.

Aujourd'hui, les missions du Forum du Marais Atlantiques visent, en plus de celles déclinées ci-dessus et que ses fondateurs lui ont confié, à soutenir au niveau national des actions définies dans les plans d'actions nationaux, destinées à favoriser une gestion globale, durable et équilibrée de la ressource en eau ainsi que celle des écosystèmes aquatiques et à soutenir les activités socio-économiques favorables à la préservation de ces milieux.

Action 1 : Réunir, analyser et rendre facilement disponibles des connaissances fiables sur les zones humides de type estuariens, marais et zones humides littorales, et sur des thématiques transversales identifiées (agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, producteurs et/ou gestionnaires de données de suivis des milieux humides).

1.1 - Animer, améliorer et exploiter le site web et les réseaux sociaux du pôle-relais marais atlantiques, Manche et mer du Nord.

Site Internet du pôle-relais marais atlantiques, Manche et mer du Nord :

Le centre de documentation contribue à l'alimentation quotidienne du site Internet du Forum des Marais Atlantiques - www.forum-zones-humides.org/ - notamment pour les rubriques suivantes :

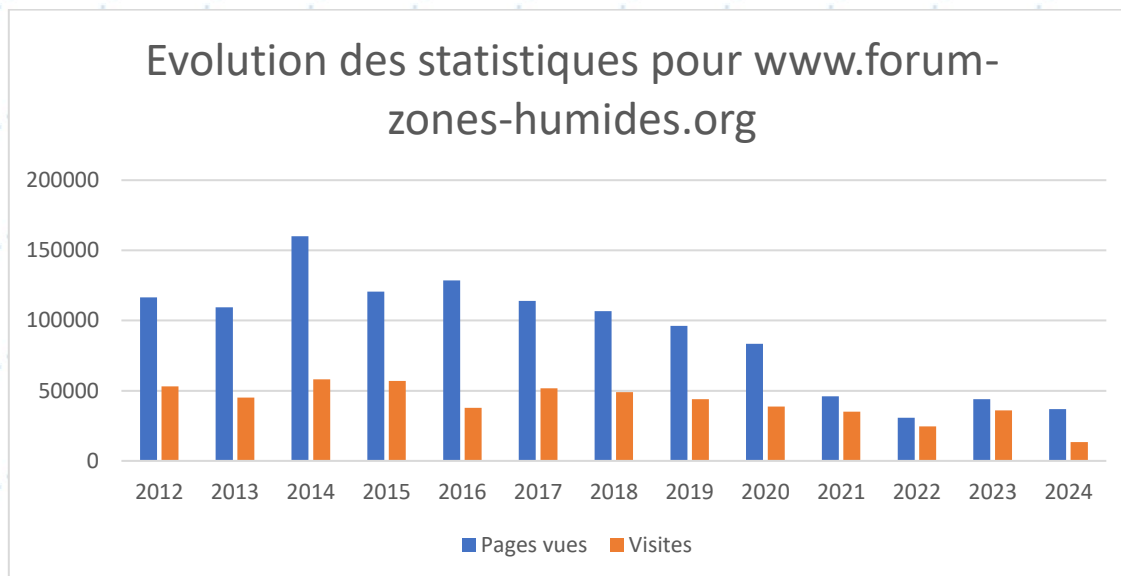
- l'agenda des actualités et manifestations de nos partenaires et du Forum des Marais Atlantiques ; 82 rendez-vous ont été saisis par la documentaliste (67 en 2023) ;
- la rédaction de brèves sur l'actualité du Forum des Marais atlantiques et de nos partenaires – 68 brèves ont été saisis par la documentaliste (71 en 2023) ;
- le centre de documentation (saisies de notices, bibliographies, ...).



Fréquentation du site Internet

Le site Internet www.forum-zones-humides.org est également associé à différents autres sites Internet, on note :

- <https://camab.fr/> (en partenariat avec le CD29 et la FDPPMA29)
- Base documentaire : <http://documentation.forum-zones-humides.org:8080/>
- Réseau zones humides : <http://www.reseau-zones-humides.org/>
- Cartographie des zones humides : <http://sig.reseau-zones-humides.org>
- Ma zone humide : <http://www.mazonehumide.org/rech.php>
- Géosource : <http://www.geosource.reseau-zones-humides.org/geosource>
- Réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne <https://rerzh.forum-zones-humides.org>
- Réseau pour la préservation de l'élevage extensif en milieux humides <https://elevage.forum-zones-humides.org>



Rappel sur les pages les plus visitées :

- Accueil ;
- Organigramme de l'équipe du Forum des Marais Atlantiques ;
- Réglementation et caractérisation des zones humides ;
- Réglementation et caractérisation des zones humides ;
- Prochains Évènements ;
- Saisie de données lors d'inventaires zones humides ;
- Nos missions ;
- Formations ;
- Documents techniques ;
- ...
-

Statistiques des réseaux sociaux du pôle-relais marais atlantiques, Manche et mer du Nord.

Pour Facebook :

77 publications en 2024

176 followers actuel : +35 en 2024

Pour Instagram :

27 publications en 2024

371 followers actuel : +65 en 2024

Pour LinkedIn (données disponibles seulement à partir du 04/03/2024) :

129 posts (comprend les republications) en 2024

2 189 followers actuel : +764 en 2024

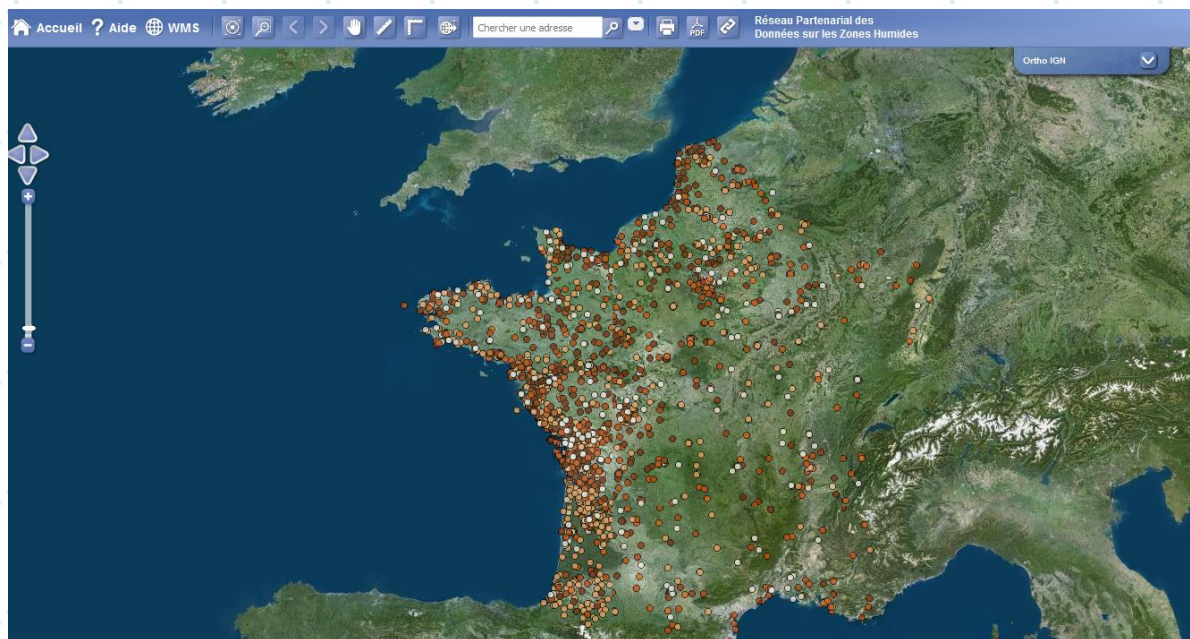
La gestion du système d'information "acteurs-actions en marais atlantiques"

Le Système d'Information du Forum des Marais est composé de données documentaires (Cf. *centre de documentation*), de données alphanumériques, gérées sous SQL Serveur et de données cartographiques (Cf. « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides »). L'administration du Système de gestion de Bases de données permet de saisir, de gérer, de mettre à jour, de diffuser des données générales aux structures partenaires du Forum.

Au 31 décembre 2024, plus de 3 096 organismes sont référencés dans la base. Plus de 7 490 personnes sont renseignées dans la base (salariés et élus) avec environ 6 850 courriels. Environ 650 personnes ont été mises à jour ou intégrées.

La plupart des organismes sont présents dans notre base de données mais également géolocalisés sur l'interface dans la rubrique Acteurs puis « Pages vertes et bleues » :

<http://sig.reseau-zones-humides.org/?zoom=0&lat=6625281.59994&lon=458869.89619&idlyr=12976>



1.2 - Alimenter le site avec de l'actualité régulière, des illustrations et des documents téléchargeables pour le centre de ressources "milieux humides".

Le portail national d'accès aux informations des zones humides - <https://www.zones-humides.org/> est destiné aux élus, experts, collectivités locales, agriculteurs, sylviculteurs, entreprises, particuliers, bureaux d'études...

Réalisé par l'Office français de la biodiversité (OFB), il est alimenté par des brèves d'information rédigées par les documentalistes des Pôles-relais. Il met ainsi en évidence toute l'actualité nationale détenue sur les zones humides.

En 2024, la documentaliste du Pôle-relais zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord a rédigé 11 brèves d'information à destination de ce portail (*contre 12 en 2023*).



1.3 - Identifier et rassembler les études techniques et autres documents de connaissance spécifique aux zones humides concernées par le pôle, les ajouter à la base documentaire ou mettre en place un partenariat d'accès avec le détenteur de la source.

Le Centre de Ressources Documentaires est un lieu d'information, de recherche et d'échanges au service de tous les acteurs des marais du littoral atlantique, Manche et Mer du nord.

Les domaines et spécificités sont :

- environnement et patrimoine naturel ;
- aménagement et développement durable des territoires ;
- eau et zones humides ;
- activités humaines en zones humides.

Politique d'acquisition du fonds documentaire :

130 notices ont été saisies dans le logiciel documentaire *Alexandrie V7* en 2024. (166 en 2023).

Pour rappel, le fonds documentaire s'enrichit chaque année :

- d'une importante littérature grise collectée directement auprès des structures (associations gestionnaires, bureaux d'étude, universités...);
- de nombreux documents téléchargés *via* Internet dans le cadre d'une veille quotidienne sur nos thématiques de travail.

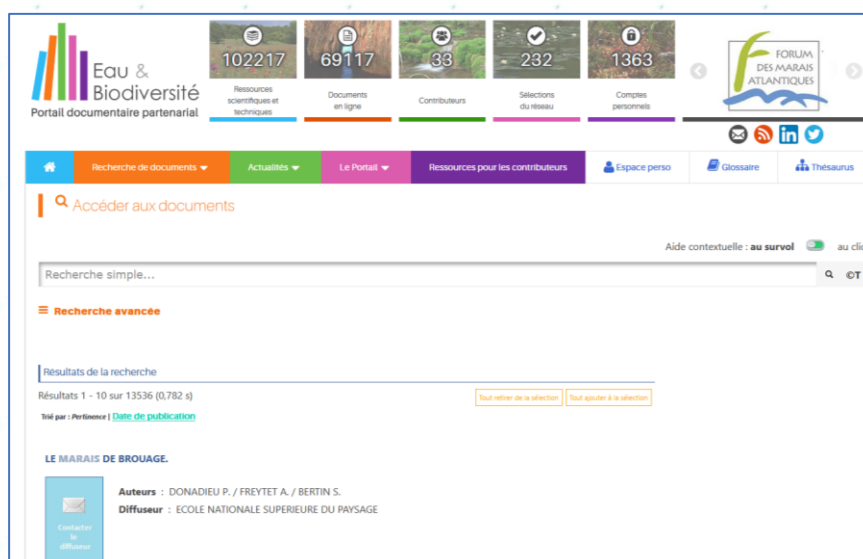


Intégration de notre fonds sur le Portail documentaire partenarial Eau et Biodiversité :

Un autre projet est l'intégration de notre fonds sur le Portail documentaire partenarial Eau et Biodiversité, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OiEau) avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/>

Ce portail est alimenté *via* un protocole d'échange OAI.

Depuis novembre 2013, notre base de données est moissonnée par ce portail. A ce jour, il y a **1 857 notices** documentaires issues de notre fonds, soit **101 notices** moissonnées en 2024.



En plus des demandes documentaires effectuées pour l'équipe du FMA, nous avons réceptionné **30** demandes documentaires par mel en 2024. (43 en 2023). Ces demandes ont pour objet une

orientation bibliographique ou le plus souvent, une demande d'envoi de documents sélectionnés dans notre base de données bibliographiques en ligne.

Une grande partie des échanges avec les utilisateurs du centre se fait par voie de courrier électronique, notamment avec les personnes qui habitent loin de Rochefort. Celles-ci peuvent bénéficier du prêt gratuit des documents à distance ou l'envoi numérique de celui-ci lorsque le droit d'auteur l'autorise. La contrainte géographique est donc atténuée grâce cette facilité d'accès aux documents.

A cela s'ajoute les recherches documentaires réalisées directement sur le portail documentaire du Forum des Marais Atlantiques (pas de suivis en 2024 – prestations payantes à renouveler dans le nouveau logiciel).

Nos documents sont également accessible *via* le portail "Documents sur l'eau et la biodiversité" <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/> Ce portail est composé de 33 contributeurs, représentant différentes structures bénéficiant de financements publics en lien avec l'eau et la biodiversité, enrichissent régulièrement ce portail en ressources documentaires. Les utilisateurs y ont téléchargé 370 documents issus de la base de documentation du Forum des Marais Atlantiques.

1.4 – Elaboration et diffusion de lettres d'informations et de bulletins thématiques.

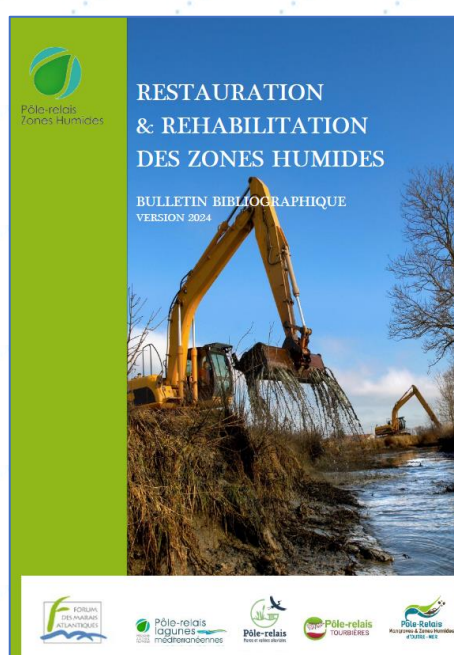
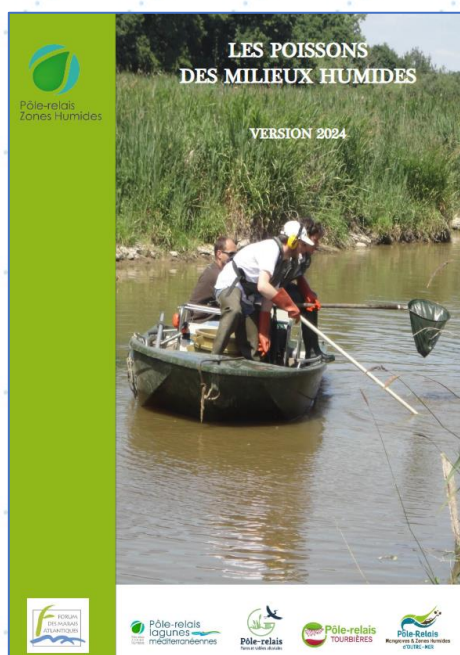
La réalisation de bulletins bibliographiques :

Le Pôle-relais zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord s'est vu attribuer la réalisation de deux bulletins bibliographiques :

« Les poissons des milieux humides » (mise à jour) ;

« Restauration & réhabilitation des Zones humides » (mise à jour) ;

La trame de la maquette a été validée par les Pôles-relais puis chaque documentaliste a procédé à la mise en page de ses bibliographies.



La lettre d'information électronique « esc@le » :

Pour rappel, **Esc@le en marais atlantiques** traite des sujets d'actualité (séminaires, rencontres, textes juridiques...) sur les territoires des marais littoraux. Aussi, la documentaliste assure une veille sur des sites Internet ou dans la presse, rédige puis diffuse cette information *via* cette lettre électronique.

Cet outil permet également d'alerter nos utilisateurs sur la mise en ligne de nos nouveaux produits documentaires (inventaires des expositions sur les zones humides...), sur nos nouvelles acquisitions documentaires, sur l'appel à projets pour la Journée Mondiale des Zones Humides

En 2024, 8 numéros ont été envoyés à environ 6 800 personnes.

Cette mise à disposition de l'actualité territoriale des zones humides littorales vise à présenter de manière instantanée l'activité et le dynamisme du réseau.



Forum, la lettre des marais atlantiques :

La documentaliste coordonne l'édition de la lettre « Forum, la lettre des marais atlantiques ». Elle est éditée à raison de deux numéros par an et diffusée à tous nos abonnés à la lettre « esc@le ».

Dans un souci de protection de l'environnement, nous avons dorénavant opté de l'envoyer uniquement en version numérique. Cependant, quelques exemplaires sont imprimés et distribués lors de nos différentes manifestations (séminaires, rencontres avec des Elus...).

En 2024, deux numéros ont été édités :

N° 48, en janvier 2024

N° 49, en septembre 2024

Ces numéros sont téléchargeables sur notre nouveau site Internet : <https://forum-zones-humides.org/la-lettre-forum/>



1.5 – Identifier des personnes et structures relais de l'information sur les territoires et des maîtres d'ouvrages existants.

Mise à jour de la base contact du Pôle-relais marais atlantiques manche et mer du nord

La base de données compte à ce jour 7400 contacts.

145 nouveaux contacts ont été intégrés en 2024.

Consultable en interne, ce tableau permet la gestion des contacts, l'envoi d'informations ciblées aux acteurs concernés et la sollicitation de contacts pour des enquêtes spécifiques.

Les attributs de certaines lignes du tableau permettent de différencier plusieurs catégories d'interlocuteurs et de créer des listes de diffusion :

- Animateurs de SAGE : 152 contacts
- Utilisateurs Gwern : 172 contacts
- Réseau des acteurs AEAG : 1462 contacts
- Réseau des acteurs AESN : 1008 contacts

- Réseau agro-écologie : 693 contacts
- Réseau Bretagne : 242 contacts

Participation à la réalisation de la cartographie des acteurs nationaux pour les publics cibles des filières agricole, forestière, de gestion des données et chasse et pêche

Cartographie des acteurs en cours d'élaboration.

Cette cartographie va constituer une base d'informations sur les acteurs à associer et à mobiliser. Elle vise à les identifier, à qualifier leurs liens à notre activité, dans la perspective de les mobiliser au service de projets ou d'identifier les partenaires nouveaux à solliciter. Elle permettra également de préciser qui fait quoi dans un paysage où existent de nombreux acteurs.

208 acteurs ont été recensés à ce jour. Parmi ces acteurs, sont identifiés :

- 58 collectivités
- 42 associations
- 82 établissements publics
- 6 entreprises

Action 2 : Informer, sensibiliser et animer des acteurs concernés par la gestion des zones humides

2.1 - CONTRIBUER A L'ANIMATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS CESP "MILIEUX HUMIDES"

2.1.1 - Objectif 3 : Accompagner les chefs d'exploitation dans la conception de systèmes de culture et/ou élevage cohérents avec le contexte socio-économique et les milieux humides de l'exploitation agricole

Un groupe de travail animé par le FMA et partagé entre PRZH – Réso'Them – Institut Agro – IDELE s'est réuni le 12/04/24 et le 25/09/24.

Ce groupe de travail « lycées agricoles et zones humides » vise avant tout à renforcer les partenariats entre enseignement agricole et zones humides. Il permet de faire le point sur différents projets existants, de préfigurer une meilleure coordination d'ensemble et d'envisager des passerelles entre projets notamment :

- AAP Démultiplication 2024 EBIOM'H « Valoriser l'élevage et la biodiversité en milieux humides » (non retenu – prochain projet déposé fin 2025)
- Convention DGER et OFB avec une place prépondérante accordée à l'eau
- MOOC Zones humides et Marais (retard pris suite à la défection du prestataire)
- LIFE Biodiv'France (CDR Agroécologie – réseau démonstrateurs Mhéo – continuités écologiques en marais littoraux)
- Action « lycées agricoles » du PMAZH chapeauté par l'IDELE avec l'intervention de Scopela (mallette pédagogique, TP Pâtur'Ajuste, fresque agriculture en zones humides, journées d'échanges et témoignages d'enseignants)

- Institut Agro : organisation du Concours Jeunes Jurés des Pratiques Agroécologiques – formation des enseignants des lycées agricoles notamment à Pâtur’Ajuste et à des thématiques biodiversité comme l’Observatoire Agricole de la Biodiversité dans le cadre du Plan National de Formation
- Colocopea (Coléoptères coprophages dans l’enseignement agricole) - projet de sciences participatives portant sur l’étude et le suivi de la faune coprophage présent dans les bouses d’animaux d’élevage. Il implique près de 38 lycées et 40 fermes

Les discussions et les échanges ont abouti à la définition d’un certain nombre d’actions à mener dans les prochaines années :

- Mise à disposition de documents traitant des zones humides auprès de l’enseignement agricole en format papier et en format dématérialisé
- Recenser les acteurs et actions "zones humides" déjà menées auprès de l’enseignement agricole et identifier les lycées "zones humides" (cartographie à réaliser)
- Elaboration de fiches thématiques pour bâtir des programmes expérimentaux et pédagogiques : IAE et agriculture - Elevage et zones humides - Mhéo et suivis des fonctions des zones humides – Paludiculture - Terreau sans tourbe

Le FMA a appuyé la coordination de certains articles du n°107 de Zones Humides Infos « Agriculture et zones humides : meilleures ennemies ? » en particulier les articles « Les futurs paysans et paysannes » page 11 et « Des outils pour enseigner l’élevage et le pâturage en zones humides » page 12.

2.1.2 - Objectif 4 : Pilotage de l’accompagnement du développement de démarches collectives dans les territoires et les projets territoriaux centrés sur la préservation de l’élevage extensif en milieux humides.

Projet CASDAR – valoriser l’élevage et la biodiversité en milieux humides

Le FMA a coordonné une réponse à l’appel à projet « Démultiplication » porté par FranceAgriMer, établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de l’agriculture. Ce projet a pour but de favoriser le renouvellement des générations et la pérennisation des pratiques d’élevage en milieux humides. Les parties prenantes impliquées sont, entre autres, les Parcs naturels régionaux du Marais Poitevin et de la Brière, le Conservatoire des races animales en Pays de la Loire, l’association pour la Valorisation de la Race Bovine Maraîchine et des Prairies Humides, l’association La Vache Nantaise, l’Etable Nantaise, la LPO Pays-de-la-Loire, Scopela, l’Idele, l’Institut Agro -campus de Florac.

Le projet est axé autour de 4 axes d’actions :

1. Coordination et animation
2. Capitaliser et démultiplier les filières locales favorables à la biodiversité en milieux humides
3. Valorisation des végétations naturelles et préservation de la biodiversité dans un contexte de changements climatiques
4. Education, sensibilisation et valorisation des pratiques d’élevage en milieux humides

Le projet s'inscrit dans le cadre du réseau national « élevage en milieux humides », action 14.1 du Plan national d'actions milieux humides 2022-2026. La Fédération des Parcs naturels de France, la Fédération des conservatoires d'espaces naturels sont également parties prenantes.

Le projet déposé fin janvier 2024 n'a pas été retenu par le comité d'expertise néanmoins, celui-ci a encouragé le FMA et ses partenaires a déposé de nouveau un projet en prenant en compte ses recommandations :

- intégrer de nouveaux territoires pour une dimension plus inter-régionale et nationale
- développer les liens entre les actions sur les outils Pâtur'Ajuste et Paysans de Nature et les filières
- préciser les méthodes/modes de démultiplication

Le FMA reprendra les concertations avec les parties prenantes pour travailler sur une deuxième version du projet à partir de janvier 2025 avec pour objectif de déposer le dossier en décembre 2025.

Filières Biodiversités Maraîchines : une Solution fondée sur la Nature ?

Le FMA a appuyé la LPO Vendée dans une démarche de valorisation de la filière Biodiversités Maraîchines dans le cadre d'une publication de Solutions fondées sur la Nature pour la sécurité alimentaire coordonnée par le Comité français de l'IUCN.

La dynamique territoriale autour de la filière Biodiversités Maraîchines contribue à renforcer la résilience des fermes face aux défis climatiques (multiplication des sécheresses estivales, excès de précipitations, inondations marines...) et économiques (baisse des aides PAC), en favorisant des pratiques agricoles durables.

Réseau d'acteurs zones humides du bassin de la Loire

Le FMA participe aux groupes thématiques développés dans le cadre du réseau d'acteurs zones humides du bassin de la Loire animé par la FCEN.

Webinaire « Paroles d'éleveurs »

Deux nouveaux épisodes sont venus compléter la série de webinaires Paroles d'éleveurs. Les objectifs de ces webinaires :

- Découvrir des systèmes d'élevage qui mobilisent des parcelles en milieux humides ;
- Montrer les bénéfices des milieux humides pour des systèmes d'élevage extensif mais aussi la plus-value des pratiques extensives pour les milieux humides ;
- Démontrer qu'il est possible de vivre de l'élevage avec des parcelles en milieux humides ;
- Échanger sur certaines idées reçues ou a priori ;
- Partager des retours d'expériences sur des problématiques ou enjeux liés à l'élevage extensif en milieux humides.

Épisode 3 : Élevage en zones humides en zones de sources ?

Avec le témoignage d'Arnaud Simons, éleveur en brebis limousines sur le Plateau de Millevaches, et Julien Jemin, chargé de mission au CEN Nouvelle-Aquitaine.

Épisode 4 : Élevage en zones humides, viable ou pas en landes humides ?

Avec le témoignage de Nicolas Melin, éleveur de brebis Limousines sur Clugnat (23), et Julien Jemin, chargé de mission au CEN Nouvelle-Aquitaine.

Accompagnement technique avec Paysans de nature

Cette année, le Pôle Loire a organisé un accompagnement technique autour de « l'élevage en zones humides dans un projet agroécologique de territoire » sur deux journées à Couzon dans l'Allier.

L'animation de ces journées a été assuré par l'association Paysans de nature, le CEN Allier et la LPO Auvergne.

Groupe de travail local : pastoralisme en Maine-et-Loire

Le FMA participe à la dynamique pastorale initiée et animée en anjou par le CIVAM Agriculture Durable (49). Une première journée a été organisée le 27 mai, rassemblant diverses structures (CA, CEN, LPO, collectivités) et bergers autour d'une table ronde avec Corinne Eychenne. Les échanges se sont axés autour de la définition du pastoralisme, des pratiques des bergers. Une deuxième rencontre a été organisée le 19 décembre (pas de présence du FMA, mais participation à une enquête en amont de la rencontre). Celle-ci était focalisée sur une présentation des rencontres Pasto du réseau CIVMA et d'un atelier pour identifier les problématiques et leviers pour accompagner et soutenir les pratiques de pastoralisme.

Zones Humides Infos n°107

Le FMA a co-rédigé l'article « Des progrès dans la connaissance des zones humides agricoles » en collaboration avec Patrick Bazin (pages 4-6) de la revue Zones Humides Infos « Agriculture et zones humides : meilleures ennemies ? » et rédigé l'article « Un réseau national pour la sauvegarde des pratiques d'élevage en milieux humides » (page 7).

Assises Nationales de la Biodiversité 2024

Le FMA a partagé la tenue d'un stand inter-PRZH aux côtés de Ramsar France aux Assises Nationales de la Biodiversité du 18 au 20 septembre 2024 à La Rochelle. Le Pôle agroécologie du FMA est intervenu, avec Paysans de nature, à une table ronde sur les Solutions fondées sur la Nature, animée par le comité français de l'IUCN. Ce fut l'occasion de rappeler les enjeux autour du maintien des pratiques d'élevage en milieux humides et de mettre en lumière la dynamique territoriale en marais breton vendéen.

2.1.3 - Objectif 17 : Favoriser la production et la remontée des données d'inventaire et de suivis à l'échelle nationale

Le Forum des Marais Atlantiques est fortement impliqué depuis 2000 dans la collecte et la bancarisation des données d'inventaires des milieux humides dans le cadre de ses partenariats avec les Agences de l'Eau mais également avec des Conseils départementaux et régionaux, des techniciens « zones humides », des gestionnaires SAGE, etc.

Cette implication se décline sous plusieurs formes :

- L'appui et l'assistance dans le cadre de mise en place de cahiers des charges, de pré-localisations, d'inventaires, de priorisation des milieux humides ;
- La mise en forme des données, de compilation, de mise en ligne de l'information ;
- De journées d'échanges et de formations dans le cadre des données SIG, sur la flore, la pédologie, la gestion, etc. ;
- La gestion du logiciel Gwern et du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides ;
- etc.

Dans le cadre de l'objectif 17 de la stratégie CESP du 4ème plan national milieux humide, nous avons plusieurs missions partagées avec la FCEN. Les enjeux de cet objectif sont notamment :

- Besoin d'une cartographie nationale des milieux humides
- Besoin d'inventaires de zones humides et de marais
- Besoin d'un inventaire des ouvrages en marais dans le Référentiel des obstacles à l'écoulement

Pour arriver à cela, nous avons recensé l'ensemble des stagiaires que nous avons eu depuis 2010 lors des journées d'information et d'échanges et les formations sur l'utilisation des logiciels de gestion de l'information géographique appliqué à la thématique des inventaires « milieux humides » et « milieux aquatiques ». Bien que cet inventaire ne soit pas exhaustif, nous avons recensé les 795 personnes ayant assisté à ces différentes journées.

L'objectif final est de recenser sur une cartographie interactive les personnes en capacité technique (SIG) de réaliser un inventaire ZH dont le résultat peut être consultable sur <https://www.zones-humides.org/objectif-17-cartographie-de-la-mise-en-oeuvre>

Lors de nos assistances auprès des maîtres d'ouvrages, partenaires et financeurs, nous encourageons à l'utilisation des méthodes de prélocalisation, d'inventaire, de priorisation, etc. sur les zones humides et le cadrage via les cahiers des charges.

Enfin, lors des différents groupes de travail technique de la CESP, nous évoquons et synthétisons toutes les actions que nous avons pu mener dans le cadre de cet objectif (cf. [tableau de bord](#)).

2.1.4 - Permettre aux producteurs et gestionnaires de données d'inventaire et de suivis des milieux humides de partager une sémantique commune et de pouvoir échanger leurs données SANDRE

Par son expertise sur le sujet, le FMA s'implique fortement dans l'élaboration de documents de normalisation des données milieux humides du SANDRE.

En effet, de nombreux inventaires sur les milieux humides sont actuellement effectués en France. Ils permettent notamment d'identifier, de cartographier et de caractériser les milieux humides. Cependant lors de la bancarisation de ces données d'inventaires, on peut se rendre compte qu'il y a quelques différences dans le vocabulaire utilisé. L'objectif de ces travaux est de normaliser l'ensemble des entités, attributs et listes de valeurs employés pour décrire et inventorier les milieux humides dans des dictionnaires de données et des scénarios d'échanges du SANDRE. Les travaux ont été élargis de façon à prendre en compte l'ensemble des données milieux humides en incluant ainsi les pré-localisations, les zones d'études et les suivis

Afin de concevoir ces documents, un groupe national sur les milieux humides a été mis en place avec deux ambitions :

- L'organisation des données sur les zones humides (actualisation et création de dictionnaires des données) ;
- La production et la mise à disposition des connaissances sur les milieux humides (les démarches de pré-localisation, d'inventaire et de suivi).

Ce groupe est constitué à la fois d'experts locaux (syndicats de bassins versants, etc.), régionaux (DREAL, Agences de l'eau, etc.) et nationaux (BRGM, MNHN, INRA, etc.). L'équipe d'animation de ce groupe est composée du Sandre et du Forum des Marais Atlantiques mais également de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, de l'Office Français de la Biodiversité et du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Dans le cadre des travaux de ce groupe, il a été décidé que les notions, d'inventaire, de milieu humide (probable/effectif) et de suivi soient des référentiels nationaux diffusés par le Sandre et donc respectant un formalisme (dictionnaire de données) et des règles d'administration (exemple : un code sandre unique, la gestion des mises à jour, l'accessibilité des données, ...).

Les différents dictionnaires de données et scénarios d'échanges ont été publiés en 2018 et 2019 (visibles [ici](#)). Depuis le FMA, a diffusé l'information largement auprès de nombreux acteurs tout en évoquant le projet de plateforme nationale de données sur les milieux humides (PLUMH) qui permettra notamment d'acquérir ces données milieux humides à ce format Sandre.

En 2024, 3 réunions du groupe de travail restreints ont eu lieu (février, avril et novembre). Celles-ci et des temps de travail en dehors ont permis de publier un nouveau document : le document d'administration du futur référentiel Milieu Humide effectif. Celui-ci permet de cadrer le moissonnage des données MHE de la future plateforme PLUMH vers le référentiel MHE du SANDRE.

2.2 - PRESENTATION DES TRAVAUX DES POLES-RELAIS, DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU CENTRE DE RESSOURCES "MILIEUX HUMIDES" DE L'OFB

2.2.1 Interventions / présence lors de séminaires, assises, conférences

En 2024, le Forum a participé aux séminaires, assises, conférences :

Dates en 2024	Lieu	Objet
30/01	Cesson-Sévigné	Participation au Forum des gestionnaires Bretons
01/02	Rennes	Carrefour des gestions locales de l'eau : animation d'un atelier « Remblai en zone humide – Impacts et solutions » dans l'espace dédié aux solutions d'adaptation fondées sur la nature.
02/02	La Rochelle	Organisation de la JMZH et animation d'ateliers : conférences sur l'aménagement des marais et la place de l'homme (volet historique / évolution au fil des siècles), les zones humides face à l'urbanisation, l'évolution de l'agriculture en zones de marais. La journée a été couplée à des visites de terrain ouvertes au grand public.
02/02	Marais de Sacy	Participation au lancement JMZH Ramsar France
09/02	Web-conférence	Participation à la webconférence Présentation de la Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides Version 2
17/02	Wallers-Arenberg	Journée portes ouvertes à la ferme BioPrés dans le cadre du label prairies vivantes et de la journée mondiale des zones humides
03/04	Paris	Co-animation du GTh Agriculture, Forêt, Loisirs du PNMH4
22/04	Clairmarais	Apéros-prairies organisés par les animateurs du PMAZH du marais audomarois – Animation par le FMA d'une matinée autour des oiseaux des zones humides
26/04	Paris	Participation au séminaire ORE organisé par la Fondation François Sommer
22/05	Irodouër	Animation fête de la nature
22 au 24/05	La Réunion	Participation au séminaire RAMSAR
23/05	Pessac	Participation à la 1^{ère} rencontre régionale du projet NBRACER travaillant sur les solutions fondées sur la nature (objectif : créer des synergies, mutualiser des actions et envisager des actions pérennes).
29/05	Paris	Participation au Séminaire « Solutions fondées sur la Nature littorales organisé par la DGALN
10 et 11/06	Toulon	Forum ARTISAN Alliance nature et adaptation : - Atelier Faisabilité des SfN en milieux aquatiques : comment croiser les approches socio-économiques et écologiques co-organisé avec Université de Rennes 2 et l'Agence Bretonne de la Biodiversité. Présentation des acquis de l'accompagnement des CT et du projet ARTISAN ResSources du Néel - Atelier "Les SFN au service d'un territoire : réduire les pressions sur l'eau et les milieux aquatiques". Cas n°1 sur les marais médocains en sous-groupes (5-6 personnes par sous-groupe)
20/06	Web conférence	Animation de la web conférence Spatialisation des sources d'altération des milieux humides potentiels
02/07	Tours	Rencontre des acteurs zones humides du bassin de la Loire :

		« Restauration hydrologique des zones humides – Comment ralentir l’eau dans les bassins-versants ? » Présentation « Effet de travaux de restauration sur l’hydrologie des zones humides – Exemples issus du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne »
05/07	Quimper	Journée de formation de l’APPCB – Eau et changement climatique : des actions concrètes sur mon territoire Intervention à la session « Ralentir le cycle de l’eau avec les solutions fondées sur la nature » avec une présentation : Restauration des zones humides et cours d’eau, des SFN pour maintenir l’eau dans les bassins versants
26 au 30/08	Tartu, Estonie	Colloque de la Société pour l’écologie de la restauration – chapitre Europe (SER-E) : Présentation orale sur les résultats d’ETREZH (méthodologies et acquis)
18 au 20/09	La Rochelle	Assises nationales de la Biodiversité : 2 interventions Co-organisation d’un atelier sur le suivi des opérations de restauration avec l’UBO. Présentation des indicateurs développés dans le cadre du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne. Atelier sur Anticiper la résilience et les évolutions d’espaces naturels grâce aux solutions fondées sur la nature Tenue du stand partagé Pôles-relais + Ramsar France
04/10	Angoulême	Participation au séminaire régional ERC organisé par l’ARB Nouvelle-Aquitaine
11/10	Webinaire	Animation du Webinaire de présentation du guide « inventaires zones humides » et de valorisation dans les documents d’urbanisme
15/10	Marais Vernier	Co-organisation de la JT du GTh Agriculture, Forêt, loisirs
21/10	Bordeaux	Participation à la journée Bioséna : perspectives sur les thématiques du réseau, axée sur la recherche et les actions en Nouvelle-Aquitaine en faveur de la biodiversité, de sa préservation et des services écosystémiques
07/11	Morlaix	Participation au Colloque Repenser le lien Terre-mer organisé par l’APPCB
14/11	Paris	Participation au Forum Biodiversité et Economie : co-animation d’un atelier « Engagement des entreprises pour la préservation des zones humides »
20/11	Paris	Participation au Salon des maires : Salon de la biodiversité et du génie écologique. Co-animation d’une table ronde.
20/11	La Roche sur yon	Salon Tech’Elevage
25/11	Web conférence	Participation au Séminaire RÉCOLTE "Transmettre les terres agricoles : un enjeu territorial"
11/12	Paris	Participation au lancement du volet Prairies du Life Biodiv France organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux. Présentation du réseau national de préservation des pratiques d’élevage en milieux humides
16/12	Paris	Co-animation du GTh Agriculture, Forêt, Loisirs du PNMH4

2.2.2 Accompagnement des acteurs pour la réalisation d'actions européennes, nationales et locales (relais vers les personnes ressources, vers les ressources existantes utiles, ...)

• Etude d'opportunité pour une animation renforcée sur les milieux humides en Bretagne

En 2024, le FMA en lien avec la Direction régionale de l'OFB a initié une étude d'opportunité pour une animation renforcée sur les milieux humides en Bretagne.

Une phase d'enquête a ainsi été engagée fin 2024 par la direction régionale de l'OFB et le FMA auprès des partenaires du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne (RERZH) et d'animateurs de réseaux hors Bretagne sous la forme d'entretiens semi-directifs, et auprès de gestionnaires d'espaces naturels et de techniciens milieux aquatiques via un questionnaire en ligne.

Ces deux modalités de collecte de données, portant sur des avis et perceptions, avaient pour objectifs de :

- Disposer d'un état des lieux multi-échelles et croisé sur l'animation technique relative aux milieux humides ;
- Dégager des réalisations, des avancées et des besoins par rapport à la situation actuelle ;
- Interroger l'intérêt et identifier les points de vigilance à la création d'un réseau d'animation renforcée ;
- Disposer de retours d'expériences de réseaux régionaux existants.

Plus précisément, 11 entretiens semi-directifs ont été réalisés entre septembre et décembre 2024 :

- 8 auprès des membres du comité de suivi du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne (RERZH) ;
- 3 auprès de coordinateurs de réseaux régionaux sur les milieux humides (hors Bretagne).

Les éléments ainsi collectés ont permis de concevoir un questionnaire en ligne diffusé au sein des réseaux milieux aquatiques, environnement, espaces naturels et biodiversité de Bretagne entre le 20/11/2024 et le 13/12/2024. 77 personnes y ont répondu, issues de 53 structures réparties sur la Bretagne.

Ce travail d'enquête a fait l'objet d'un rapport de synthèse, et l'action se poursuit en 2025.

• Animation du réseau Ramsar Hauts-de-France

Le FMA assure depuis 2017, l'animation du réseau régional Ramsar Hauts-de-France.

Le réseau Ramsar est intégré depuis 2023 à l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB).

Le FMA accompagne les porteurs de projets à une candidature Ramsar dans leur réflexion et la méthodologie à mettre en œuvre pour arriver à la labélisation.

Après des rencontres régionales organisées dans ce sens sur le Marais de la Slack en 2022, et la Haute -Somme (Saint-Quentin) en 2023, le FMA a particulièrement suivi les démarches de la ville d'Abbeville qui a officiellement déposé sa candidature fin 2023, une labélisation est espérée pour 2025. Le FMA a ainsi pris une part active au COPIL de labélisation le 14 octobre 2024.

Le FMA a poursuivi également son accompagnement auprès du PNR Caps et Marais d'Opale animateur d'une démarche partenariale dans le Marais de la Slack. Lors du COPIL de bassin, il a été rappelé la portée du label auprès des acteurs présents (élus, agriculteurs, chasseurs).

Une réunion technique s'est également tenue le 07 juillet afin de poser l'éligibilité d'un dossier de candidature en face des critères de labélisation Ramsar. Malheureusement, pour ce territoire, les annonces de la BCAE2 (cf. 4.3.) ont considérablement freiné la dynamique de labélisation pour un territoire très articulé autour du monde agricole.

Rencontre des villes Ramsar à Amiens le 15 mai 2024 : Le FMA a présenté le réseau régional Ramsar qui a suscité beaucoup d'intérêt et de nombreux échanges ont eu lieu autour de cette organisation en réseau.

La dynamique régionale du réseau Ramsar connaît son principal temps fort lors des rencontres Ramsar des Hauts-de-France qui sont organisées chaque année par le FMA avec l'appui des animateurs locaux.

Ces rencontres se tiennent sur une journée. Elles regroupent les animateurs des sites Ramsar ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et techniques qui y sont invités. Ces rencontres contribuent beaucoup à la vie de réseau et permettent de partager l'actualité des sites et de réfléchir ensemble à certains sujets posés (labélisation, manifestations).

En 2024, elle a eu lieu le 10 septembre au Parc du Marquenterre - Baie de Somme. Cette édition aura réuni **21 participants**. Cette année aura été marquée par la présence d'une délégation venue de Normandie. En effet avec l'appui espéré de la DREAL, il se dessine la construction d'un **nouveau réseau régional** sur cette région.

Animation du Réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne

L'objectif est de promouvoir la restauration des zones humides et faciliter l'émergence de nouveaux projets en créant du lien entre les différents acteurs de la restauration des zones humides et en facilitant l'accès à l'information dans le domaine.

Deux comités de suivi ont été organisés en 2024 : **28 mars 2024 et 15 octobre 2024**

Groupe de travail sur les alternatives à la neutralisation du drainage :

Objectif : Sur la base d'exemples concrets proposés par les porteurs de CT, travailler sur les **fondements théoriques de la régulation de drainage et autres alternatives mobilisables** selon les contextes afin de limiter les effets du drainage sur la masse d'eau lorsque celui-ci ne peut pas être neutralisé.

Organisation de journées de formations :

Formation restauration des zones humides - 2 jours (2-3 décembre) organisée en partenariat avec l'ATBVB et avec l'appui du syndicat mixte Grand bassin de l'Oust - **2 et 3 décembre 2024**

Développement d'un module de formation « Fonctionnement et restauration des zones humides » en lien avec l'Institut Agro Rennes-Angers – Jours d'enseignement pris en charge par l'IARA

- **Catalogue commun des outils itinérants pour la médiation scientifique et technique en Hauts-de-France**

Le FMA apparaît cette année dans ce catalogue qui recense les outils pédagogiques disponibles sur diverses thématiques scientifiques et techniques dont les sciences de l'environnement et la biodiversité.

2.3 - Contribution des pôles-relais aux travaux des ARB, DREAL, DR OFB.

Contributions du Pôle-relais Marais Atlantiques, Manche et Mer du Nord :

Dates en 2024	Porteur ou partenaire	Interlocuteur(s)	Lieu réunion ou "Tel" ou "Mail"	Description et apport du Forum des Marais Atlantiques
14/03	ARB Bretagne	Anne-Hélène Le Du / Anaëlle Magueur	Rencontre	Journée du réseau de l'accompagnement de l'ABB
07/03 11/04 28/05 24/06	ARB Hauts-de-France	Lucie Horak	Visio-Conférence	GT communication, contribution à l'événement de l'ARB du 24 septembre, rencontres biodiversité Hauts-de-France

29/03	ARB Hauts-de-France	Sébastien Mézière		Présentation du réseau Ramsar Hauts-de-France aux techniciens de l'ARB
03/04	ARB Hauts-de-France	Sébastien Mézière	Webinaire	Webinaire d'information sur la méthode d'altération des milieux humides potentiels.
28-29/05	OFB Bretagne DREAL	Dir Hélène Anquetil / Magali Dessaint / Anaëlle Magueur	Formation	Caractérisation ZH
06/06		Sébastien Mézière		Journée d'information BIMH-BAP à l'attention des agents de DDT/OFB
06/06	Compagnie Spectabilis	Samuel d'Aboville	Visio-Conférence	Echange concernant la mise en place d'un spectacle sur les zones humides. Définition des enjeux...
25/06	ARB Hauts-de-France	Lou Dengreville		CT technique connaissance, présentation de BIMH-BAP/MHEO à Lille.
08/07	ARB Bretagne	Julie Collombat / Antoine Le Roux / Sophie Bagagem/ Anaëlle Magueur	Rencontre	Echanges sur les projets ABB et FMA
03/09	ARB Hauts-de-France	Pierre Meunier		CT Règne : Point sur l'actualité Ramsar et Zones Humides à Lille.
03/12	FMA/CEN/ARB Hauts-de-France	Sébastien Mézière Melinda Turpin	Visio	Rencontre intraréseaux Ramsar/EEE/PRAL (Plan Régional d'Action Libellules)
13/12	ARB Hauts-de-France	Sébastien Mézière		Webinaire d'information BIMH-BAP dans la cadre du PRAT Hauts-de-France (organisation CEN Hauts-de-France).
Appui régulier	DREAL Bretagne	Magali Dessaint / Anaëlle Magueur / Fabien Blanchet	Echanges / Réunions régionales	Appui pour faciliter la remontée des données d'inventaires et leurs mises à jour

ACTION 3 : COORDONNER LES ACTIONS DES POLES-RELAIS ZONES HUMIDES ENTRE EUX ET AVEC D'AUTRES ACTEURS

Les actions ciblées sont les suivantes :

- Poursuivre la réorientation des activités nationales des pôles en vue d'une meilleure coordination Inter-Pôles et aussi avec des acteurs intervenant dans le domaine des zones humides ;
- Assurer la participation des pôles-relais à des travaux nationaux menés par d'autres acteurs ;
- Organiser et/ou participer à des rencontres territoriales ou nationales, à des formations en lien avec les zones humides.

3.1 - Participation et préparation d'instance de gouvernance nationale & Réflexion et mise en œuvre d'outils communs entre Pôles-relais

- **Journée Mondiale des Zones Humides 2024 :**

La Convention de Ramsar a pour objectif de « favoriser la conservation et l'utilisation nationale des zones humides par mesures prises au plan national et par coopération internationale comme moyen de parvenir au développement durable dans le monde entier ». C'est à ce jour, la seule convention internationale traitant de la protection d'un même écosystème.

Ainsi, la désignation nationale de site Ramsar constitue un label international qui récompense et valorise les actions de gestion durable de ces zones et encourage ceux qui les mettent en œuvre.

La convention missionne les États afin d'assurer la continuité de ces zones humides, qui s'engagent à :

- Maintenir leurs caractéristiques écologiques ;
- Favoriser la recherche, la formation, l'échange de données et de publications sur les zones humides ;
- Intégrer la dimension des zones humides dans les plans d'aménagement ;
- Coopérer avec les pays frontaliers pour favoriser la conservation des zones humides transfrontalières.

La France a ratifié la convention en 1986. En 2023, la France dispose de 54 sites Ramsar s'étendant sur une superficie de plus de 3,9 millions d'hectares, en métropole et en outre-mer. La Journée Mondiale des Zones Humides a lieu tous les ans le 2 février, jour de l'anniversaire de la Convention de Ramsar pour la protection des zones humides au niveau international.

Le thème choisi en 2024 était « *Les zones humides, sources de bien-être humain* ».



Le Pôle-relais a comme chaque année préparé cet évènement avec le lancement régulier de l'appel à projet des animations grand public depuis le mois de novembre 2023 et ceci *via* nos supports d'information (Esc@le, lettre Forum, site Internet. LinkedIn).

Dans le cadre de cette journée, un inventaire des manifestations prévues pour la journée 2024 (sorties, ateliers, expositions, conférences, journées portes ouvertes, actions culturelles...) organisées en marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord a été réalisé.

Pour cela, les organisateurs de manifestations ont été invités à saisir leurs informations directement sur la plateforme « J'agis pour la nature » :

<https://www.jagispourlanature.org/>

La documentaliste a ensuite validé chaque information saisie sur ce portail.

Nombre de manifestations organisées pour les Journées Ramsar 2024 :

Aquitaine : 77

Dordogne (7); Gironde (41); Landes (10); Lot-et-Garonne (5); Pyrénées-Atlantiques (14)

Poitou Charentes : 51

Charente (2), Charente-Maritime (37), Deux-Sèvres (5), Vienne (7)

Pays de La Loire : 75

Loire-Atlantique (31), Maine-et-Loire (17), Mayenne (1), Sarthe (1), Vendée (25)

Bretagne : 60

Côtes-d'Armor (17); Finistère (16); Ille-et-Vilaine (16); Morbihan (11)

Basse Normandie : 23

Calvados (4); Manche (18); Orne (1)

Haute Normandie : 11

Seine-Maritime (6); Eure (5)

Nord - Pas de Calais : 72

Nord (41), Pas-de-Calais (31)

Zoom sur la JMZH sur l'antenne de Saint-Omer

L'animation portée par l'antenne s'est réalisée en 2024 à une échelle plus large, favorisée par la présence d'acteurs de niveau départemental (EDEN 62, PNRCMO) ou régional (CEN HDF, LPO). Ces partenaires sont à même d'essaimer la mobilisation dans leurs propres réseaux et territoires. Le FMA est ainsi passé davantage à un stade de coordination régionale.

- **Participations aux réunions CESP :**

- **Participation au Gth CESP du 12/03/2024 :**

- présentation de l'objectif 17 : Organisation des données inventaires et suivis
- présentation de l'objectif 4. Démarche collectives élevage ZH

- Participation au Gth CESP du 17/10/2024

- Présentation de Obj 3. Accompagner les chefs d'exploitation dans la conception de systèmes de culture et/ou d'élevage cohérents avec le contexte socio-économique et les milieux humides de l'exploitation agricole

- Participation au GT CESP Décideurs du 18/04/2024

- Participation au GT Cartographie du 26/04/2024 et du 03/10/2024

- Participation au GT "offre de formation ZH & marais" du CDR MH du 13/02/2024

En 2024, le Forum a poursuivi sa participation aux réunions, évènements suivants :

- Groupe d'Information Géographique sur l'Eau (GIGE) : Groupe de Pilotage de l'Information Géographique sur l'Eau (GPIGE) et Sous-groupe technique BD TOPAGE® & BD TOPAME® ;
- Groupe de travail sur les invasions biologiques en milieux aquatiques (REST EEE) ;
- Groupe National et Groupes thématiques pour les Zones Humides et réunion Inter-Pôles ;
- Association RAMSAR France ; Réunions d'organisation autour de la JMZH ;
- Autres participations (Réflexions prospectives, restitution de travaux, de projets de recherche...) : GT Eau du projet ARTISAN, rencontre FMA-FCEN-AELB, Lancement du projet TETRAE-MAVI, préparation du programme ADAPTO+, ...
- **Participation à l'élaboration de la Fresque des Zones Humides**

Le FMA a également apporté sa contribution à l'élaboration de la Fresque des zones humides

En 2022, le SMAGEAA a initié un prototype de fresque des Zones. Faute de temps pour pouvoir approfondir ce travail, le FMA a proposé son appui pour tester et perfectionner cet outil.

Ainsi une première activité co-animée par le FMA et le SMAGEAA a été proposée en 2023 en faveur de jeunes en services Civiques à Calais (cf rapport d'activité 2023).

Durant l'hiver 2024, la fresque initiale a été modernisée graphiquement grâce à l'appui d'une mission de Service Civique portée par le FMA. Le travail s'est largement inspiré des standards graphiques de fresques existants (par ex : fresque du climat) en proposant des illustrations de meilleure définition, une mise en forme des graphismes, ou encore en veillant scrupuleusement au sourçage des informations etc...

Parallèlement l'année 2024 aura consisté à « fusionner » cette fresque avec celle de l'ENSAT de Toulouse (Ecole Nationale Supérieure Agronomique). Un collectif national d'acteurs s'est constitué autour des pôles relais, de Ramsar France et de PatriNat dans le but de mutualiser les travaux. Il a été animé par **3 stagiaires de Master** portés par l'ENSAT de Toulouse.

Fort de l'appui apporté à la première fresque du SMAGEAA, l'Antenne de Saint-Omer a ainsi représenté le pôle relais marais Atlantique-Manche et Mer du Nord lors de ces échanges et travaux communs.

Ce collectif s'est réuni pour la première fois le 13 mars 2024 avec pour objectifs :

- Définir les publics cibles pour la fresque
- Préciser le contenu
- Cadre d'utilisation
- Structuration - Déploiement
- Séquençage et rythme d'animation
- Kit d'utilisation à l'attention des « fresqueurs »
- Déploiement, promotion et communication

Le collectif a pu également compiler les premiers retours d'expérience de l'utilisation de la fresque afin d'améliorer le contenu et le déroulement.

Durant le printemps 2024, les textes et messages ont pu être partagés pour correction auprès de l'OFB qui coordonne la mission pôle relais.

L'ensemble des cartes ont été doté d'une « wiki » explicative pour permettre aux futurs animateurs de déployer les notions abordées pendant l'animation.

Une seconde réunion a eu lieu le 7 juillet 2024.

Le format de l'outil faisant désormais consensus, la consolidation de la fresque et son Wiki ont pu être animés par un nouveau collectif d'étudiants en projet tutoré entre septembre et décembre 2024. La dernière lecture en novembre a impliqué néanmoins de revoir plusieurs illustrations pour la version finalisée.

A noter qu'une page internet dédiée à la fresque est en cours de réflexion.

***Bilan 2024 de la convention de coopération
2023-2024 relative au dispositif du Pôles-
relais marais atlantiques, de la Manche et
de la mer du Nord***

Forum des Marais Atlantiques

Forum des Marais
Atlantiques
2 Quai aux vivres
17300 Rochefort
33 (0)5 46 87 08 00
www.forum-zones-humides.org